



académie  
Aix-Marseille



Région académique  
PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

Division de l'Encadrement et des Personnels  
Administratifs et Techniques

DIEPAT/18-778-1081 du 14/05/2018

**ACTUALISATION DE LA COMPOSITION DE LA COMMISSION ADMINISTRATIVE PARITAIRE  
ACADEMIQUE COMPETENTE A L'EGARD DES AAE, SAENES, INFENES, ASSAE, ADJAENES,  
ATEE, ET DE LA COMMISSION CONSULTATIVE PARITAIRE ACADEMIQUE DES ANT -  
REPRESENTANTS DE L'ADMINISTRATION**

Référence : article 10 du décret n° 82-451 du 28 mai 1982 relatif aux commissions administratives paritaires

Destinataires : Mesdames, Messieurs les attachés d'administration de l'Etat, Mesdames, Messieurs les secrétaires administratifs de l'éducation nationale, Mesdames, Messieurs les infirmiers de l'éducation nationale, Mesdames, Messieurs les assistants de service social des administrations d'état, Mesdames, Messieurs les adjoints administratifs de l'éducation nationale, Mesdames, Messieurs les adjoints techniques des établissements d'enseignement, Mesdames, Messieurs les agents non titulaires

Dossier suivi par : Mme RICARD - secrétariat de division - Tel : 04 42 91 72 26 - ce.diepat@ac-aix-marseille.fr

Je vous prie de bien vouloir trouver ci-après les arrêtés rectoraux qui actualisent :

- la composition des commissions administratives paritaires académiques concernant le corps des :
  - Attachés d'administration de l'Etat
  - Secrétaires administratifs de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur
  - Infirmiers de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur
  - Assistants de service social des administrations de l'Etat
  - Adjoint administratifs de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur
  - Adjointes techniques des établissements d'enseignement

- la composition de la commission consultative paritaire académique concernant le corps des :

-Agents non titulaire administratifs, techniques, sociaux et de santé

portant désignation des représentants de l'administration.

*Signataire : Pour le Recteur et par délégation, Pascal MISERY, Secrétaire Général de l'Académie d'Aix-Marseille*

Le recteur de l'académie d'Aix-Marseille

**VU** les articles 8 et 10 du décret n°82-451 du 28 mai 1982 relatif aux commissions administratives paritaires

**VU** l'arrêté rectoral DIEPAT en date du 30 mars 2017 portant désignation des représentants de l'administration à la commission administrative paritaire académique des attachés d'administration de l'Etat, publié au bulletin académique n° 738 du 24 avril 2017

**CONSIDÉRANT** le changement d'affectation de Madame Valérie MISERY à compter du 12 mars 2018

**ARRETE**

**Rectorat**

Division de l'Encadrement  
et des Personnels  
Administratifs et  
Techniques

Secrétariat de division  
201804-adaene/adm

Place Lucien Paye  
13621 Aix-en-Provence  
cedex 1

**ARTICLE PREMIER** – Sont désignés en qualité de **représentants de l'administration** à la commission administrative paritaire académique des attachés d'administration de l'Etat

ATTACHES D'ADMINISTRATION DE L'ETAT	
Titulaires	Suppléants
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Le recteur, Bernard BEIGNIER, président,</li> <li>- M. Pascal MISERY, secrétaire général de l'académie d'Aix-Marseille,</li> <li>- Mme Mialy VIALLET, directrice des relations et ressources humaines au rectorat,</li> <li>- Mme Magali TORCK, directrice des ressources humaines au CROUS, Aix-en-Provence,</li> <li>- Mme Dominique ESCALIER, directrice générale des services, Aix-Marseille Université</li> <li>- Mme Isabelle LAGADEC, proviseur du LP Jean moulin à Port de Bouc</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mme Carole MORELLE, secrétaire générale de la DSDEN de Vaucluse,</li> <li>- M. Guillaume AFONSO, directeur des ressources humaines, Aix-Marseille Université</li> <li>- M. Stéphane BOURDAGEAU, directeur des ressources humaines, Université d'Avignon et des pays de Vaucluse,</li> <li>- Mme Aurélie GAROTTE, principale, collège Albert Camus à Miramas,</li> <li>- Mme Dominique ROYER, chef de la DIEPAT au rectorat,</li> <li>- Mme Nathalie QUARANTA, chef du bureau des personnels de direction, d'inspection et de recherche -formation, à la DIEPAT au rectorat</li> </ul>

**ARTICLE 2** - Le secrétaire général de l'académie d'Aix-Marseille est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Aix-en-Provence, le 20 avril 2018



**Bernard BEIGNIER**



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

académie  
Aix-Marseille

RÉGION ACADÉMIQUE  
PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION NATIONALE  
MINISTÈRE  
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,  
DE LA RECHERCHE  
ET DE L'INNOVATION

Le recteur de l'académie d'Aix-Marseille

**VU** les articles 8 et 10 du décret n°82-451 du 28 mai 1982 relatif aux commissions administratives paritaires

**VU** l'arrêté rectoral DIEPAT en date du 30 mars 2017 portant désignation des représentants de l'administration à la commission administrative paritaire académique des secrétaires administratifs de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur, publié au bulletin académique n° 738 du 24 avril 2017

**CONSIDÉRANT** le changement d'affectation de Madame Valérie MISERY à compter du 12 mars 2018

### ARRETE

ARTICLE PREMIER – Sont désignés en qualité de **représentants de l'administration** à la commission administrative paritaire académique des secrétaires administratifs de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur

#### Rectorat

Division de l'Encadrement  
et des Personnels  
Administratifs et  
techniques

secrétariat de division  
2018 SAENES ADM

Place Lucien Paye  
13621 Aix-en-Provence  
cedex 1

SECRETAIRES ADMINISTRATIFS DE L'EDUCATION NATIONALE et de L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR	
Titulaires	Suppléants
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Le recteur, Bernard BEIGNIER, président,</li> <li>- M. Pascal MISERY, secrétaire général de l'académie d'Aix-Marseille,</li> <li>- Mme Mialy VIALLET, directrice des relations et ressources humaines au rectorat</li> <li>- Mme Laure MAILLE, directrice des ressources humaines adjointe, Aix-Marseille Université</li> <li>- Mme Magali TORCK, directrice des ressources humaines au CROUS, Aix-en-Provence,</li> <li>- Mme Carole MORELLE, secrétaire générale de la DSDEN de Vaucluse</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- M. Alain MASSENET, secrétaire général de la DSDEN des Hautes-Alpes,</li> <li>- M. Guillaume AFONSO, directeur des ressources humaines, Aix-Marseille Université,</li> <li>- Mme Bernadette RAMTANI, proviseure, lycée Emile Zola, Aix-en-Provence,</li> <li>- M. Nicolas GENESTOUX, adjoint à la directrice des relations et des ressources humaines, rectorat</li> <li>- Mme Dominique ROYER, chef de la DIEPAT, rectorat</li> <li>- Mme Nathalie QUARANTA, chef de bureau des personnels de direction, d'inspection et de recherche - formation, DIEPAT, rectorat</li> </ul>

ARTICLE 2 - Le secrétaire général de l'académie d'Aix-Marseille est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Aix-en-Provence le 20 avril 2018

  
Bernard BEIGNIER



Le recteur de l'académie d'Aix-Marseille

**VU** les articles 8 et 10 du décret n°82-451 du 28 mai 1982 relatif aux commissions administratives paritaires

**VU** l'arrêté rectoral DIEPAT en date du 3 octobre 2016 portant désignation des représentants de l'administration à la commission administrative paritaire académique des infirmiers (es) de l'éducation nationale, publié au bulletin académique n° 719 du 10 octobre 2016

**CONSIDÉRANT** le changement d'affectation de Madame Valérie MISERY à compter du 12 mars 2018

### ARRETE

ARTICLE PREMIER – Sont désignés en qualité de **représentants de l'administration** à la commission administrative paritaire académique des infirmier(e)s de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur

#### Rectorat

Division de l'Encadrement  
et des Personnels  
Administratifs et  
Techniques

Secrétariat de division  
2018 04 – INF ADM

Place Lucien Paye  
13621 Aix-en-Provence  
cedex 1

INFIRMIER(E)S DE L'EDUCATION NATIONALE ET DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR	
Titulaires	Suppléants
<ul style="list-style-type: none"><li>- Le recteur, Bernard BEIGNIER, président,</li><li>- M. Pascal MISERY, secrétaire général de l'académie d'Aix-Marseille,</li><li>- Mme Mialy VIALLET, directrice des relations et ressources humaines au rectorat,</li><li>- M. Vincent LASSALLE, secrétaire général de la DSDEN des Bouches-du-Rhône</li><li>- Mme Dominique ROYER, chef de la DIEPAT, rectorat</li><li>- Mme Joëlle DURANT, infirmière conseillère technique du recteur, rectorat</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Mme Carole MORELLE, secrétaire générale de la DSDEN de Vaucluse, Avignon,</li><li>- Mme Fabienne OHL, proviseure adjointe, lycée Cézanne, Aix-en-Provence,</li><li>- Mme Nathalie QUARANTA, chef du bureau des personnels de direction, d'inspection et de recherche-formation, DIEPAT, rectorat</li><li>- M. Nicolas GENESTOUX, adjoint à la directrice des relations et des ressources humaines au rectorat,</li><li>- Mme Rachel CANDOTTI, proviseure, LP René Caillié à Marseille,</li><li>- Mme Evelyne GRAZI, principale, collège Izzo, Marseille</li></ul>

ARTICLE 2 - Le secrétaire général de l'académie d'Aix-Marseille est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Aix-en-Provence, le 20 avril 2018



Bernard BEIGNIER



Le recteur de l'académie d'Aix-Marseille

**VU** les articles 8 et 10 du décret n°82-451 du 28 mai 1982 relatif aux commissions administratives paritaires

**VU** l'arrêté rectoral DIEPAT en date du 3 octobre 2016 portant désignation des représentants de l'administration à la commission administrative paritaire académique des assistant(e)s de service social des administrations de l'Etat, publié au bulletin académique n° 719 du 10 octobre 2016

**SUR** décision de l'administration

**CONSIDERANT** le changement d'affectation de Madame Valérie MISERY à compter du 12 mars 2018

**Rectorat**

Division de l'Encadrement  
et des Personnels  
Administratifs et  
Techniques

Secrétariat de division  
201804 ASSAE ADM

Place Lucien Paye  
13621 Aix-en-Provence  
cedex 1

**A R R E T E**

ARTICLE PREMIER – Sont désignés en qualité de **représentants de l'administration** à la commission administrative paritaire académique des assistant(e)s de service social des administrations de l'Etat

<b>ASSISTANT(E)S de SERVICE SOCIAL DES ADMINISTRATIONS DE L'ETAT</b>	
<b>Titulaires</b>	<b>Suppléants</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Le recteur, Bernard BEIGNIER, président,</li> <li>- M. Pascal MISERY, secrétaire général de l'académie d'Aix-Marseille,</li> <li>- Mme Mialy VIALLET, directrice des relations et ressources humaines au rectorat,</li> <li>- Mme Muriel DESHAYES, CTSS, conseillère technique du recteur</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mme Magali TORCK, directrice des ressources humaines au CROUS, Aix-en-Provence,</li> <li>- Mme Laurence DELATTRE, proviseur, LP Gambetta, Aix-en-Provence,</li> <li>- Mme Dominique ROYER, chef de la DIEPAT, rectorat,</li> <li>- Mme Nathalie QUARANTA, chef du bureau des personnels de direction, d'inspection et de recherche-formation, DIEPAT, rectorat</li> </ul>

ARTICLE 2 - Le secrétaire général de l'académie d'Aix-Marseille est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Aix-en-Provence, le 20 avril 2018

  
**Bernard BEIGNIER**



Le recteur de l'académie d'Aix-Marseille

**VU** les articles 8 et 10 du décret n°82-451 du 28 mai 1982 relatif aux commissions administratives paritaires

**VU** l'arrêté rectoral DIEPAT en date du 30 mars 2017 portant désignation des représentants de l'administration à la commission administrative paritaire académique des adjoints administratifs de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur, publié au bulletin académique n° 738 du 24 avril 2017

**CONSIDÉRANT** le changement d'affectation de Madame Valérie MISERY à compter du 12 mars 2018

**ARRETE**

ARTICLE PREMIER – Sont désignés en qualité de **représentants de l'administration** à la commission administrative paritaire académique des adjoints administratifs de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur

**Rectorat**

Division de l'Encadrement  
et des Personnels  
Administratifs et  
Techniques

Secrétariat de division  
201804 ADJAENES  
ADM

Place Lucien Paye  
13621 Aix-en-Provence  
cedex 1

<b>ADJOINTS ADMINISTRATIFS DE L'ÉDUCATION NATIONALE et de L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR</b>	
Titulaires	Suppléants
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Le recteur, Bernard BEIGNIER, président,</li> <li>- M. Pascal MISERY, secrétaire général de l'académie d'Aix-Marseille,</li> <li>- Mme Mialy VIALLET, directrice des relations et ressources humaines au rectorat</li> <li>- M. Vincent LASSALLE, secrétaire général de la DSDEN des Bouches-du-Rhône,</li> <li>- Mme Magali TORCK, directrice des ressources humaines au CROUS, Aix-en-Provence,</li> <li>- Mme Dominique ESCALIER, directrice générale des services, Université d'Aix-Marseille</li> <li>- Mme Sylvie NEAUPORT, directrice du pôle gestion des personnels, Aix-Marseille Université</li> <li>- Mme Marie-Claude D'ANNA RAGUIN, principale, collège Sophie Germain, Luynes</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mme Corine BOURDAGEAU, chef de la division des personnels au rectorat,</li> <li>- Mme Laure MAILLE, directrice des ressources humaines adjointe, Université d'Aix-Marseille,</li> <li>- M. Alain MASSENET, secrétaire général de la DSDEN des Hautes Alpes,</li> <li>- M. Franck DIDIER, responsable du service des ressources humaines du CREPS sud-est, Aix-en-Provence,</li> <li>- Mme Delphine LEROY, principale adjointe, collège François Mitterand, Simiane-Collongue</li> <li>- M. Nicolas GENESTOUX, adjoint à la directrice des relations et ressources humaines, rectorat</li> <li>- Mme Nathalie QUARANTA, chef du bureau des personnels de direction, d'inspection et de recherche-formation, DIEPAT, rectorat,</li> <li>- Mme Dominique ROYER, chef de la DIEPAT, rectorat</li> </ul>

ARTICLE 2 - Le secrétaire général de l'académie d'Aix-Marseille est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Aix-en-Provence, le 20 avril 2018

**Bernard BEIGNIER**





Le recteur de l'académie d'Aix-Marseille

**VU** les articles 8 et 10 du décret n°82-451 du 28 mai 1982 relatif aux commissions administratives paritaires

**VU** l'arrêté rectoral DIEPAT en date du 3 octobre 2016 portant désignation des représentants de l'administration à la commission administrative paritaire académique des adjoints techniques des établissements d'enseignement, publié au bulletin académique n° 719 du 10 octobre 2016

**SUR** décision de l'administration

**CONSIDÉRANT** le changement d'affectation de Mme Valérie MISERY à compter du 12 mars 2018

**ARRETE**

ARTICLE PREMIER – Sont désignés en qualité de **représentants de l'administration** à la commission administrative paritaire académique des adjoints techniques des établissements d'enseignement

**Rectorat**

Division de l'Encadrement  
et des Personnels  
Administratifs et  
Techniques

Secrétariat de division  
2018 04 ATEE ADM

Place Lucien Paye  
13621 Aix-en-Provence  
cedex 1

ADJOINTS TECHNIQUES DES ETABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT	
Titulaires	Suppléants
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Le recteur, Bernard BEIGNIER, président,</li> <li>- M. Pascal MISERY, secrétaire général de l'académie d'Aix-Marseille,</li> <li>- Mme Mialy VIALLET, directrice des relations et ressources humaines au rectorat,</li> <li>- M. Vincent LASSALLE, secrétaire général de la DSDEN des Bouches-du-Rhône,</li> <li>- Mme Laurence DELATTRE, proviseure, LP Gambetta, Aix-en-Provence</li> <li>- M. Charles-Henri GARNIER, gestionnaire comptable, lycée Emile Zola, Aix-en-Provence,</li> <li>- Mme Nathalie BOAVENTURE-SOUZA, proviseure, lycée Auguste et Louis Lumière, La Ciotat</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- M. Franck DIDIER, responsable du service des ressources humaines, CREPS-sud-est, Aix-en-Provence,</li> <li>- Mme Véronique GALZY, chef de la division logistique au rectorat,</li> <li>- M. Nicolas GENESTOUX, adjoint à la directrice des relations et ressources humaines au rectorat,</li> <li>- M. Xavier JONNIAUX, gestionnaire, collège Mignet, Aix en Provence</li> <li>- Mme Pauline BANZO, principale, collège Vincent Van Gogh, Arles,</li> <li>- Mme Nathalie QUARANTA, chef du bureau des personnels de direction, d'inspection et de recherche-formation, DIEPAT au rectorat,</li> <li>- Mme Dominique ROYER, chef de la DIEPAT au rectorat</li> </ul>

ARTICLE 2 - Le secrétaire général de l'académie d'Aix-Marseille est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Aix-en-Provence, le 20 avril 2018

  
Bernard BEIGNIER



Le recteur de l'académie d'Aix-Marseille

**VU** l'arrêté rectoral DIEPAT en date du 30 mars 2017 portant désignation des représentants de l'administration à la commission consultative paritaire académique des agents non titulaires exerçant leurs fonctions dans les domaines administratif, technique, social et de santé, publié au bulletin académique n° 738 du 24 avril 2017  
**CONSIDÉRANT** le changement d'affectation de Madame Valérie MISERY à compter du 12 mars 2018

**ARRETE**

ARTICLE PREMIER – Sont désignés en qualité de **représentants de l'administration** à la commission consultative paritaire académique des agents non titulaires exerçant leurs fonctions dans les domaines administratif, technique, social et de santé.

**Rectorat**

Division de l'Encadrement  
et des Personnels  
Administratifs et  
Techniques

Secrétariat de division  
2018 04 ant adm

Place Lucien Paye  
13621 Aix-en-Provence  
cedex 1

AGENTS NON TITULAIRES, ADMINISTRATIFS, TECHNIQUES, SOCIAUX et de SANTE	
Titulaires	Suppléants
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Le recteur, Bernard BEIGNIER, président,</li> <li>- M. Pascal MISERY, secrétaire général de l'académie d'Aix-Marseille,</li> <li>- Mme Mialy VIALLET, directrice des relations et ressources humaines au rectorat,</li> <li>- M. Pierre TAUDOU, médecin conseiller technique du recteur au rectorat,</li> <li>- M. Claude GARNIER, IA-IPR, DAFPIC, rectorat,</li> <li>- Mme Joëlle DURANT, infirmière conseillère technique du recteur au rectorat,</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mme Isabelle LAGADEC, proviseure, LP Jean Moulin, Port de Bouc</li> <li>- Mme Carole MORELLE, secrétaire générale de la DSDEN de Vaucluse,</li> <li>- M. Vincent LASSALLE, secrétaire général de la DSDEN des Bouches- du-Rhône,</li> <li>- Mme Nathalie QUARANTA, chef du bureau des personnels de direction, d'inspection et de recherche-formation, DIEPAT au rectorat</li> <li>- Mme Dominique ROYER, chef de la DIEPAT au rectorat,</li> <li>- Mme Nathalie QUARANTA, chef du bureau des personnels de direction, d'inspection et de recherche-formation, DIEPAT au rectorat,</li> </ul>

ARTICLE 2 - Le secrétaire général de l'académie d'Aix-Marseille est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Aix-en-Provence, le 20 avril 2018

  
Bernard BEIGNIER